

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
Inscriptions Scolaire
Restauration Scolaire / Accueil Périscolaire / Transport Scolaire

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT: _____

ÉCOLE : _____

NIVEAU : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Procédure :

Ce dossier est à remplir pour :

- **Les enfants qui entrent en Petite Section ;**
- **Les enfants qui entrent en CP ;**
- **Les enfants nouvellement inscrits dans une école de Joué-lès-Tours à la rentrée 2020**
- **Les enfants n'ayant pas été inscrits à une des activités en 2019-2020.**

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école :

- Votre enfant doit avoir 3 ans avant le 31 décembre 2020 (né en 2017), pour l'inscrire en Petite section
- Vous devez habiter le secteur scolaire de l'école concernée (**ou faire une demande de dérogation**)
- Vous devez remplir ce dossier et apporter les pièces jointes demandées

L'INSCRIPTION SE FAIT SUR RENDEZ-VOUS A PARTIR DU 13/01/2020:

- Pour prendre rendez-vous appelez le **02.47.39.70.83**, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Les rendez-vous ont lieu à l'Espace Joué Famille, accueil de l'hôtel de ville. Il faut compter 20 minutes de rendez-vous.
- Lors de ce rendez-vous nous procédons également aux inscriptions aux services de restauration, d'accueil périscolaire et de transport.
- Un certificat d'inscription vous sera délivré. Il devra être présenté au Directeur de l'école pour l'admission scolaire.



**Aucun dossier simplement déposé en Mairie ou envoyé par courrier ne sera enregistré.
Votre enfant ne sera donc pas inscrit.**



Pour les enfants qui fréquentent déjà une école jocondienne et sont inscrits à une activité pour l'année 2019-2020 ; une fiche de réinscription pour l'année 2020-2021 vous sera envoyée à domicile.

Les pièces à fournir sont :

POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS :

Formulaire ci-joint complété

Justificatif de domicile au nom des parents de l'enfant (bail, acte de propriété, quittance de loyer, taxe foncière ou taxe d'habitation, facture EDF)

Ou

Attestation d'hébergement sur l'honneur par un tiers (en annexe au dossier) accompagnée d'un justificatif de domicile et du pièce d'identité

Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois

Le carnet de santé de l'enfant attestant de la vaccination antitétanique (DTPolio)

Un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé précédemment dans une autre école

Justificatif employeur, dans le cadre d'une inscription à l'accueil périscolaire le matin et le soir dès 16h30

Si vous êtes allocataire(s) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 1 Justificatif de la CAF établissant le Quotient Familial daté de moins de 2 mois

Ou

Si vous êtes allocataire(s) d'un autre organisme : 1 justificatif MSA ; SNCF ou autre **ET** votre dernier avis d'imposition



Sans ces documents, vous serez facturés au tarif le plus élevé.

Dans le cas de parents divorcés ou séparés :

Justificatifs de l'autorité parentale dans le cas où un seul parent revendique d'en être le seul investi

Photocopie du jugement de divorce et/ou jugement fixant la résidence principale de l'enfant

En l'absence de jugement :

Fournir la photocopie de la carte d'identité du parent absent lors de l'inscription ainsi que l'attestation de résidence de l'enfant (en annexe au dossier)

Aucune photocopie ne sera faite en Mairie

Contact :

Nous attirons votre vigilance sur les N° de téléphone portable ainsi que les adresses mails que vous nous transmettez. Cela nous permet de vous joindre en cas d'urgence concernant votre enfant. Par ailleurs, la Mairie dispose d'un **service d'alerte SMS et de mail** (grève; perturbation du service transport; informations diverses...).

J'autorise la collectivité à me contacter : par sms OUI NON
par mail OUI NON

Nous vous engageons à remplir avec le plus grand soin les renseignements qui vous sont demandés et à **nous communiquer tout changement au cours de l'année scolaire :**

- soit **par courrier**, Joué Famille, parvis Raymond Lory - CS 50108 37301 Joué-lès-Tours Cedex
- soit **par téléphone**, 02 47 39 70 83
- soit **à l'adresse internet suivante** : inscription@jouelestours.fr

Demande d'inscription

Scolaire Restauration Accueil Périscolaire Transport

Année 2020-2021

Représentant légal 1 Mère Père

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

☎ domicile : ___/___/___/___/___ ☎ portable : ___/___/___/___/___ e-mail : _____@_____

Profession : _____ ☎ professionnel : ___/___/___/___/___

Lieu de travail _____

Représentant légal 2 Mère Père

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (si différente) : _____

☎ domicile : ___/___/___/___/___ ☎ portable : ___/___/___/___/___ email : _____@_____

Profession : _____ ☎ professionnel : ___/___/___/___/___

Lieu de travail : _____

☎ Joindre un justificatif employeur (contrat de travail, attestation employeur)

Les enfants dont les deux parents travaillent sont prioritaires pour l'accès au transport scolaire et à l'accueil périscolaire.

Situation de famille : célibataire marié(s) divorcé(s) séparé(s) concubinage en instance de divorce
veuf (ve) pacsé(s)

En cas de divorce ou de séparation, indiquez l'adresse de facturation :

Mère Père Garde alternée

☎ Joindre obligatoirement le jugement ou dans l'attente du jugement, une attestation de résidence de l'enfant.

☎ Fournir obligatoirement le jugement du Juge aux Affaires Familiales si l'enfant ne doit pas être confié à l'un ou l'autre de ses parents.

☎ Afin d'établir le mode de facturation dans le cadre d'une garde alternée, prendre contact avec le service Joué Famille au 02.47.39.70.83

Couverture sociale

Affiliation C.A.F, N° d'allocataire : _____ ou autre régime (préciser) _____

☎ Joindre une attestation de quotient familial datée de moins de deux mois, disponible sur votre compte internet CAF ou sur demande auprès de la CAF ou un justificatif MSA, SNCF ou avis d'imposition

☎ Dernier avis d'imposition

J'autorise la structure à consulter mon dossier allocataire sur le site CDAP OUI NON

Organisme d'Assurance : _____ N° de sociétaire : _____

☎ J'atteste être à jour de la cotisation annuelle : OUI NON

Votre enfant

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : ____/____/20____ Fille Garçon

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____

Nationalité de l'enfant : Française Autre : _____

Adresse de l'enfant:

Ecole et niveau de classe fréquentée en 2019-2020 _____

Niveau de la classe demandé à la rentrée 2020 _____

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements transmis et s'engage(nt) à signaler au service Joué Famille de la ville de Joué-lès-Tours ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation au cours de l'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues au Code Pénal.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier.

Joué-lès-Tours le / /

La signature de la personne déclarée payeur est obligatoire.

Signature du représentant légal N° 1

Lu et approuvé

Signature du représentant légal N° 2

Lu et approuvé

FICHE SANITAIRE 2020-2021

Pour les inscriptions de restauration et de périscolaire, merci de remplir les informations suivantes

NOM et PRENOM de l'enfant _____

ADRESSE:

ÉCOLE _____ **CLASSE** _____

DATE DE NAISSANCE :/...../..... **N° de Sécurité Sociale** _____

NOM et PRENOM du responsable légal de l'enfant _____

N° de téléphone en cas d'urgence :
☎ **Travail** : ____/____/____/____/____

☎ **Portable** : ____/____/____/____/____

AUTORISATIONS PARENTALES

	Personnes de + 18 ans Autorisées à récupérer l'enfant	Personnes de +18 ans A prévenir en cas d'urgence seulement si les parents sont injoignables.
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom : _____ Prénom : _____ ☎ Domicile : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____ Lien avec l'enfant : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous souhaitez autoriser **un frère et/ou une sœur âgé(es) de 16 à 18 ans** à récupérer l'enfant, merci d'établir un courrier en ce sens, déchargeant de toute responsabilité la Mairie de Joué-Lès-Tours, à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

Situation médicale

Médecin traitant _____ Téléphone _____

Mon enfant suit un **traitement médical** : **OUI** **NON**

Si oui lequel ?

Mon enfant présente des **allergies** connues alimentaires, médicamenteuses ou autres ? (fournir un certificat médical) :
OUI **NON**

Si oui précisez la cause de l'allergie et conduite à tenir :

Mon enfant fait l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (**P.A.I.**) avec la médecine scolaire : **à joindre si déjà constitué.**

Mon enfant est vacciné (indiquer la date) :

DT Polio le ____/____/____

Autres informations médicales nécessaires à l'accueil de l'enfant: *port de lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires*

Mon enfant a des **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation) : **OUI** **NON**

Si oui, précisez les dates et quelles sont les précautions à prendre ? :

Spécificités alimentaires : Sans viande, Sans porc, Autres : _____

Droit à l'image et au son

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant :

Autorise N'autorise pas que mon enfant soit photographié ou filmé lors des activités périscolaires.

L'autorisation de photographier ou de filmer votre enfant est valable pour l'année scolaire en cours et le cycle. La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des légendes non-nominatives, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en fait et nous disposons du droit de retrait de cette image si nous le jugeons utile.

Assurance

Assurance : _____ N° de sociétaire : _____

J'atteste être à jour de la cotisation annuelle : **OUI** **NON**

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure périscolaire à prendre toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature(s)

Demande d'inscription à la Restauration Scolaire

L'inscription à la restauration scolaire est faite sur la base d'un abonnement forfaitaire annuel payable en 10 mensualités.
Tout mois commencé est dû, sur la base du forfait choisi.

Mon enfant commencera à manger au restaurant scolaire à compter du mois de _____



**DANS LE CADRE DES FORFAITS, LE CHOIX DES JOURS EST FIXE.
LES JOURS CHOISIS SERONT AUTOMATIQUEMENT FACTURES.**

Mon enfant sera présent : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Si vous ne savez pas quel jour votre enfant mangera à la cantine ; vous devez vous inscrire en "repas occasionnel"

FORFAIT DEMANDÉ → Le tarif est fixe tous les mois et tient compte des vacances scolaires	<input type="checkbox"/> 4 j / semaine	<input type="checkbox"/> 3 j / semaine	<input type="checkbox"/> 2 j /semaine	<input type="checkbox"/> repas occasionnel
	140 jours/an	105 jours/an	70 jours/an	
	Montant mensuel	Montant mensuel	Montant mensuel	Tarif unitaire du repas
Quotient familial de 0 à 630 euros	<input type="checkbox"/> 22.00 €	<input type="checkbox"/> 16.50 €	<input type="checkbox"/> 11.00 €	<input type="checkbox"/> 2.00 €
Quotient familial de 631 à 1 500 euros	<input type="checkbox"/> 43.50 €	<input type="checkbox"/> 33.00 €	<input type="checkbox"/> 22.00 €	<input type="checkbox"/> 3.50 €
Quotient familial de 1 501 euros et plus	<input type="checkbox"/> 52.00 €	<input type="checkbox"/> 40.00 €	<input type="checkbox"/> 26.00 €	<input type="checkbox"/> 4.00 €
Familles hors commune	<input type="checkbox"/> 54.50 €	<input type="checkbox"/> 41.00 €	<input type="checkbox"/> 28.00 €	<input type="checkbox"/> 4,50 €

Les tarifs sont donnés à titre indicatif sous réserve de validation en Conseil municipal

Une tarification « repas occasionnel » peut s'ajouter au forfait si les jours prévus ne sont pas respectés.

☞ **Changement de forfait 2 fois dans l'année uniquement :**

- Demande à faire avant le 20 décembre pour un changement en janvier
- Demande à faire avant le 20 mars pour un changement en avril

☞ **Remboursement et régime de déduction**

Un remboursement ou une déduction des frais de repas non consommés est possible sous certaines conditions :

- Absence pour **raison médicale sur une période d'au moins 2 jours consécutifs d'école**, sur présentation du certificat médical adressé au service Joué Famille de la mairie dans un délai de 10 jours qui suivent la reprise de l'école accompagné d'un courrier précisant l'école, la classe et l'enseignant.
- Participation à une classe transplantée ou à une sortie pédagogique.
- Cas de force majeure et pour service non fait (exemple : grève).

Les remboursements et/ou déductions s'effectueront uniquement sur la facture du mois suivant le litige ou la réclamation.

En dehors de ces cas de figures et en cas de non-respect des procédures, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Demande d'inscription à l'Accueil Périscolaire

Inscription sous réserve des places disponibles

Une priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent (joindre un justificatif : contrat de travail ; attestation employeur; attestation de stage ou de formation).

☞ **Selon la réglementation de la Protection Maternelle et Infantile ; l'accès est réservé aux enfants âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours (né en 2017) et scolarisés en Petite Section.**



Pas d'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés en Toute Petite Section.

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire _____

À compter du mois de _____

Mon enfant fréquentera l'accueil périscolaire sur les périodes suivantes (cocher) :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	
MATIN	SOIR
7h30-8h30 <input type="checkbox"/>	16h30 -18h30 <input type="checkbox"/>

Toute demi-heure commencée est due.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif et seront revalorisés en septembre suite aux directives de la CAF.

Tarifcation en fonction du quotient familial soit entre 0,14 € et 0,66 € la demi-heure (0.99€ pour les hors communes)



Un enfant ne peut partir seul de l'accueil périscolaire.

Si l'enfant reste à l'accueil périscolaire à partir de 16h30, seule une personne désignée sur la fiche sanitaire peut venir chercher l'enfant.

Demande d'inscription au Transport Scolaire

Le transport scolaire est un service facultatif, payant et forfaitaire, sous réserve de places disponibles.

Le montant annuel est de **95.20€*** par enfant jocondien, payable par trimestre soit :

- Une facture de 31,73 € en décembre pour la période septembre - décembre ;
- Une facture de 31,73 € en mars pour la période janvier - avril ;
- Une facture de 31,74 € en juin pour la période mai - juillet.

Le tarif est de **47,60 €***, à partir du 3^{ème} enfant d'une famille jocondienne, payable par trimestre soit :

- Une facture de 15,87 € en décembre pour la période septembre - décembre ;
- Une facture de 15,87 € en mars pour la période janvier - avril ;
- Une facture de 15,86 € en juin pour la période mai - juillet.

Le tarif annuel par enfant jocondien pour le collège Beaulieu, est de **121,00 €** payable par trimestre.

Le tarif annuel par enfant hors commune pour le collège Beaulieu, est de **154,50 €** payable par trimestre.

***Les tarifs sont donnés à titre indicatif sous réserve de validation en Conseil municipal**

Tout trimestre commencé est dû.

La Mairie se réserve le droit de réattribuer les places à chaque fin de période en cas d'utilisation non conforme à l'inscription.

Votre demande d'inscription sera étudiée par le Service Joué Famille de la Mairie.

Sont prioritaires pour l'inscription au service de transport scolaire les enfants :

- **Utilisant le service de transport scolaire 4 jours par semaine** (liste de pointage vérifiée régulièrement par le service) ;
- **Par ordre de date d'arrivée du dossier complet en Mairie.**

L'inscription de votre enfant n'est effective qu'après confirmation du service Joué Famille lors de l'inscription.

Mon enfant utilisera le service de transport scolaire selon la fréquence suivante :

4 jours / semaine 3 jours / semaine 2 jours / semaine

Je souhaite inscrire mon enfant sur le circuit suivant :

Groupes scolaires desservis	Circuits scolaires	Arrêt de bus souhaité
Marie-Curie/République-Liberté	<input type="checkbox"/> n° 1 – Épan/Crouzillère (lapin)	(Descriptif des circuits disponible en mairie et sur le site internet de la ville) La commune décline toute responsabilité en cas de non-respect par les usagers du circuit et de l'arrêt choisi lors de l'inscription.
Marie-Curie/République-Liberté	<input type="checkbox"/> n° 2 – Pont Cher/Sainterie/Crouzillère (chat)	
Morier	<input type="checkbox"/> n° 3 – Bretonnière/ Rigny-Dutertre (souris)	
Blotterie Maisons Neuves	<input type="checkbox"/> n° 4 – Cercelé / Maisons Neuves / Le Petit Fourneau (pingouin)	
Mignonne	<input type="checkbox"/> n° 5 – Mignonne (girafe)	



Les bus disposent d'un nombre déterminé de places.

Un bus est mis à disposition pour chaque circuit.

Seules les personnes dont l'inscription a été validée par le Service Joué Famille peuvent utiliser le service de transport.

☞ **Les élèves de classe maternelle seront obligatoirement accueillis à la descente du bus le soir par une personne désignée sur la fiche sanitaire.** À défaut, l'enfant de maternelle ainsi que ses frères / sœurs en élémentaire seront ramenés et confiés au responsable de la structure d'Accueil périscolaire de son école maternelle. La prise en charge par le service d'accueil périscolaire sera facturée selon les tarifs en vigueur.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HEBERGEMENT

(À remplir pour une inscription scolaire)

Présenter obligatoirement un bail ou l'acte de propriété, une quittance de loyer, taxe foncière ou la taxe d'habitation du logement.

Je soussigné(e) M. / Mme

Atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile, situé :

N° Rue.....

Résidence..... Appartement

Ville..... Code Postal

M. / Mme.....

Et son/ses enfants :

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Nom et Prénom.....

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Joué-lès-Tours, le

Nom et Prénom de l'hébergeant

Nom et Prénom de l'hébergé(e).....

Signature

Signature

Il est rappelé que l'utilisateur qui établit une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifie une attestation ou un certificat originaire sincère, fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié peut encourir les peines prévues au Code Pénal.



ATTESTATION DE RESIDENCE DE L'ENFANT

À remplir pour une inscription scolaire uniquement en cas de garde alternée, ou de séparation sans ou en attente de jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

Je soussigné(e) M. / Mme.....
Responsable légal de l'enfantné(e) le
A.....

Atteste sur l'honneur, que l'adresse de référence pour la scolarité de mon/mes enfant(s) est la suivante :

N°..... Rue.....
Résidence..... Appartement.....
Ville..... Code Postal.....

Je joins obligatoirement une copie de ma pièce d'identité pour attester de la validité de la présente autorisation.

J'accepte que cette adresse soit prise en compte pour l'inscription scolaire et l'affectation à l'école de secteur.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal N° 1

Signature du représentant légal N° 2

Il est rappelé que l'utilisateur qui établit une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifie une attestation ou un certificat originaire sincère, fait usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié peut encourir les peines prévues au Code Pénal